



LE BAROTCHÉ

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2026 N°148

*Bonne
Année 2026*

HOMMAGE

Bernard RUFFIO a tiré sa révérence



Bernard Ruffio s'en est allé brutalement à l'aube de cette nouvelle année 2026, bien trop vite pour ses équipes, municipale et communale, et pour les habitants de la commune. Son départ laisse déjà un grand vide.

Fervent défenseur de l'intérêt général, il aura eu à cœur de mener au quotidien, avec pugnacité, les affaires courantes autant que les grands projets de la commune. Deux mandats de maire pour apprécier ses compétences de gestionnaire rigoureux, ses qualités humaines et son engagement indéfectible au service des habitants de la commune et du tissu associatif.

Nous pouvons toutes et tous saluer les réalisations entreprises durant ses presque 12 années à tous les niveaux, et particulièrement :

En matière d'équipements publics et d'aménagement notamment, avec la création d'une micro-crèche familiale, la mise en œuvre du réseau de Fibre à très haut débit, ainsi que des projets structurants de plus

grande ampleur, comme la création du Règlement Municipal de Construction, le suivi du PLUi jusqu'à son achèvement, le renforcement du réseau de distribution d'eau potable, veillant en tant que Président du SIENOC, depuis 2020, à la bonne gestion du syndicat alimentant en eau potable Labaroche, la transformation du site des Genêts avec la construction d'un pôle médical et paramédical, la création d'une supérette. Il aura mis tout en œuvre pour mener à bien l'achèvement de l'extension du Musée.

En matière d'amélioration environnementale de notre commune, de nombreuses initiatives ont été concrétisées sous son impulsion, avec notamment, l'obtention des 2, 3 et 4èmes « Libellules », récompensant une gestion environnementale de qualité, l'achèvement du diagnostic « éclairage public » ayant conduit à l'extinction nocturne des éclairages (obtention du label « village étoilé ») et la mise en œuvre de la télégestion de distribution de l'eau...

En matière de Vie Sociale, il convient de citer ses principales initiatives, soit directes soit en partenariat avec le tissu associatif ou entrepreneurial local, notamment la signature de la charte d'amitié avec la commune de Nennslingen (Bavière) qui s'est concrétisée par de nombreux échanges, l'installation de nouveaux services : agence postale communale, dépôt de pain, médecin généraliste.

Dévoué et attentif aux autres, bon vivant, convivial, Bernard Ruffio pouvait aussi, à l'occasion, se montrer intransigeant, voire abrupt lors de confrontations politiques ou techniques. Mais ses réactions étaient toujours sous-tendues par son souci de l'intérêt communal. Nous perdons un grand maire et, pour bon nombre d'entre nous, un ami.

Nous adressons, à sa famille et à ses proches, nos plus sincères condoléances.

L'équipe municipale

SOMMAIRE

-  Page 02 | Hommage à Bernard Ruffio
-  Page 03 | État Civil
-  Page 04 | Extraits des Délibérations du Conseil Municipal
-  Page 10 | Actualités municipales
-  Page 11 | Aménagement de l'espace communal
-  Page 12 | Écoles & Jeunesse
-  Page 14 | Vie associative et manifestations
-  Page 24 | Informations pratiques
-  Page 30 | « Il était une fois ... »

ÉTAT CIVIL

La publication de l'état civil dans le Barotché a été autorisée par l'ensemble des tiers concernés



NAISSANCES

BATO Lina née le 25/06/2025

SCHIELE Eva née le 18/09/2025

JACQUEMIN Elliott né le 23/09/2025

SCANVIC Leo né le 15/12/2025



MARIAGES

ROSIN Séverine et HAUSSAMNN Cédric le 20/09/2025



DÉCÈS

PARMENTIER André le 10/09/2025 (93 ans)

FRANÇAIS-JEHIN JEANNE le 15/10/2025 (100 ans)

LARCHEY WENDLING Michel le 13/12/2025

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations dans leur version intégrale sont consultables sur le site internet de la commune ou en mairie.

Séance du 25 avril 2025

» Présentation du rapport d'activité du SIENOC

Le Conseil municipal a donné acte de la présentation du rapport sur l'activité du Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord-Ouest de Colmar, celui-ci est consultable en mairie.

» Achat de terrain : Château du Hohnack

Le Conseil municipal a approuvé l'achat au profit de la commune de la parcelle cadastrée section 10 n°274 appartenant à un administré d'une superficie de 26,63 ares pour un montant de 50 € l'are, soit un total de 1 331,50 euros.

» Echange de terrain lieu-dit « Le Mauvais Rain » et « Le Château »

Le Conseil municipal a autorisé le Maire à engager les démarches de négociation avec un propriétaire pour fixer les modalités d'un échange de parcelle cadastrée section 10 n°341 (39,87 ares) en contrepartie de la parcelle cadastrée section 10 n°275 (28,07 ares) rappelant l'intérêt de la commune pour les parcelles entourant le château du Hohnack.

» Discussion concernant un échange de terrains aux lieux-dits « L'Arrêtement » et « La Place »

Le Maire rapporte aux élus une demande d'un administré concernant un projet d'échange aux lieux-dits L'Arrêtement et La Place à Labaroche. Après présentation sur un plan, le Conseil municipal a approuvé le principe de cet échange de terrain.

» Discussion concernant un achat de terrain lieu-dit « La Place »

Le Conseil municipal a approuvé le principe d'achat de terrain lieu-dit La Place à Labaroche suite à la présentation du Maire.

» Discussion autour d'une vente de terrain lieu-dit « le Cras »

Le Conseil municipal a approuvé le principe de vente de terrain communal lieu-dit « Le Cras » à un administré afin de créer un accès à sa propriété.

» Rectification délibération n°11-01/2025 - Autorisation de signature des marchés : aménagement partiel et mise en conformité du Musée du Bois

Le 31 janvier 2024, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie afin d'examiner les offres concernant les travaux d'aménagement de l'ancienne tournerie du musée des métiers du bois et du patrimoine ainsi que la mise en conformité du bâtiment. Les entreprises attributaires sont :

LOTS		ENTREPRISES	MONTANT HT (hors options)
N°1	Gros oeuvre	GAMBERINI	39 610,80 €
N°2	Serrurerie / Métallerie	MOBELYA SAS	22 754,09 €
N°3	Couverture	SCHOENENBERGER	11 515,75 €
N°4	Menuiserie bois	CHIODETTI	86 948,00 €
N°5	Plâterie / Doublage	OLRY CLOISONS	154 861,50 €
N°6	Revêtement de sol / Carrelage	MULTISOLS SARL	18 495,00 €
N°7	Peinture	MSP PEINTURE	13 057,60 €
N°8	Sanitaire / Ventilation	VONTHRON SAS	18 073,50 €
N°9	Electricité / SSI	H3E SAS	68 938,50 €

Dans le cadre des prestations supplémentaires éventuelles (PSE), le lot n°5 – Plâtrerie/Doublage pour le marché de réaménagement de l'accueil du Musée des Métiers du Bois s'élève à 154 861,50 €

» Régularisation de création d'emploi permanent pour agent d'animation

Le Conseil municipal a approuvé la modification suivante : la création d'un emploi permanent d'Adjoint d'animation ou Adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet (28,25 heures hebdomadaires soit 28,25/35ème) à compter du 22 août 2025,

» Mise en place d'une ligne de trésorerie

Le Maire rappelle l'intérêt d'une création d'une ligne de trésorerie pour la collectivité. Celle-ci a pour but de financer les besoins ponctuels de trésorerie. L'ouverture d'une ligne de trésorerie permet, en cas de décalage entre le mandatement des dépenses et la perception des recettes, de couvrir les besoins nécessaires au fonctionnement de la commune. Les crédits procurés par une ligne de trésorerie n'ont pas vocation à financer l'investissement et ne procurent aucune ressource budgétaire. Les tirages des crédits s'effectuent en cas de nécessité. Après étude des trois offres bancaires, la plus intéressante est celle de la Caisse du Crédit Mutuel.

Le Conseil municipal a approuvé l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel au taux Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + 0,70 point pour un montant de 300 000,00 €

» Demande de subvention « Académie patoise » et « Baladins du Hohnack »

Le Conseil municipal a accordé une subvention de 500 € à l'association « L'Académie patoise » qui souhaite rééditer le Lexique de Patois Welche et une subvention de 500 € à l'association « Les Baladins du Hohnack pour des besoins en matériel de sonorisation.

» Tarification nouvelle garderie communale pour l'année 2025/2026

Le Conseil municipal a fixé le tarif forfaitaire de la garderie communale à 200,00 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2025/2026.

» Communications

M. le Maire évoque diverses signatures d'acte d'achat de parcelles forestières. Ainsi que la vente du terrain à « Phimaroche » et de la Maison de la Musique.

» Divers

Le Maire a été interpellé par le pharmacien de Labaroche concernant la baisse des remises commerciales sur les médicaments génériques qui a directement une incidence sur les marges des officines arrêtées par le gouvernement le 4 août dernier. Cette perte de ressources pourrait mener à la fermeture des petites pharmacies. Le Conseil municipal a apporté son soutien au pharmacien et à la pétition.

Séance du 17 octobre 2025

» Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024

Le Conseil municipal a donné acte de la présentation dudit rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024. Le rapport est mis sur le site www.services.eaufrance.fr

» Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024

Le Conseil municipal a donné acte de la présentation dudit rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024. Le rapport sera mis sur le site www.services.eaufrance.fr

» **Approbation des nouveaux statuts de Territoire d'Energie Alsace (TEA)**

Le Conseil municipal a émis un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 23 septembre 2025, et, a demandé à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les statuts de Territoire d'Energie d'Alsace.

» **Avenant à la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme entre Colmar Agglomération et la CCVK**

Le Conseil Communautaire de Colmar Agglomération, en date du 09/04/2015 a adopté le principe selon lequel Colmar Agglomération, avec l'appui du service application du droit des sols de la Ville de Colmar, instruirait les autorisations d'urbanisme des communes de plusieurs intercommunalité dont la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK).

Le 18/12/2020, le Conseil Municipal de Labaroche a adopté une nouvelle convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31/12/2025 en application de son article 8 relatif à la durée de la convention.

A l'approche du terme de cette convention, en raison de l'organisation des prochaines élections municipales en 2026 et pour permettre aux nouvelles équipes municipales et intercommunales de s'accorder sur les modalités d'instruction de leurs autorisations d'urbanisme, les différentes parties ont donné leur accord de principe pour repousser la date d'échéance de la convention au 31/12/2026.

Le Conseil municipal a ainsi adopté le texte de l'avenant n°1 à la convention à passer avec Colmar Agglomération et la Communauté de Communes,

» **Echange de terrain lieu-dit « Le Mauvais Rain » et « Le Château »**

Le Conseil municipal a validé l'échange dudit terrain moyennant une soulte, la parcelle communale cadastrée Section 10 n°341 d'une surface totale de 39,87 ares contre la parcelle cadastrée section 10 n°275 d'une surface totale de 28,07 ares et a fixé la soulte à 590 € pour 11,80 ares (soit 50 € à l'are).

» **Adhésion à la convention « Prévoyance » du centre de gestion et participation financière de la collectivité**

Le Conseil municipal a adhéré à la convention de participation pour le risque Prévoyance, qui prend effet au 1er janvier 2026 pour une durée de 6 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général, a accordé sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance ayant souscrit au contrat référencé par la convention de participation et fixé le montant de participation pour le risque Prévoyance, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à 20 € par mois.

» **Demande d'achat du camping communal**

Le Maire rapporte aux élus une demande d'achat présentée par les locataires/gérants du camping communal. Les élus débattent :

- Les gérants sont liés par un bail emphytéotique de 40 ans depuis 2019, beaucoup d'investissements ont été réalisés (Aire de vidange des campings car, sanitaires, ...) et souhaite d'investissement plus conséquent,
- Volonté de conservation du patrimoine communal, il s'agit initialement d'un camping municipal géré en régie, puis en délégation de service public, étant maintenant engagé sur un bail emphytéotique,

Le Conseil Municipal a souhaité avoir un estimatif du Service des Domaines du Haut-Rhin avant de prendre une décision.

Séance du 28 novembre 2025

» **Décision modificative n°1 au budget principal**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours (2025), il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal M57.

Les propositions de décisions modificatives en comptabilité générale M57 sont les suivantes :

CHA-PITRE	N° COMPTE A MOUVEMENTER	INTITULE	SOLDE AVANT DM	+ AUGMENTATION	- DIMINUTION	MONTANT DES CREDITS OUVERTS APRES DM
	M57	INVESTISSEMENT				
	2111	Terrains nus	-9830.71 €	9850.00 €		9850.00 €
	2118	Autres terrains	198707.24 €		9850.00 €	190150.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT				9850.00 €	9850.00 €	

	M57	FONCTIONNEMENT				
011	60621	Combustibles	40796.72		8600.00	
	60622	Carburants	-8229.00	8500.00		
	60623	Alimentation	-90.36	100.00		
	6068	Autres Mat et fourni	-1892.05	2000.00		
	611	Prestation de service	5127.00		5000.00	
	615228	Autres bâtiments	-450.57	500.00		
	615232	Réseaux	-3368.32	3400.00		
	61524	Bois et forêt	33176.41		15015.00	
	61551	Matériel roulant	-10972.91	11000.00		
	6168	Autres	-158.51	160.00		
	618	Divers	1603.71	1700.00		
	623	Oubli, Fêtes, Cerem	18030.18		5500.00	
	6282	Frais gardiennage	-1730.99	1750.00		
	6283	Frais nettoyahe loc	-5635.00	6000.00		
	6288	Autres	-534.25	535.00		
TOTAL				34115.00	34115.00	
012	6218	Autres personnel ext	-6132.94	6150.00		
	6411	Personnel titulaire	111849.64		6150.00	
TOTAL				6150.00	6150.00	
65	657348	Autres communes	1800.00		550.00	1250.00
	657358	Autres groupements	-550.00	550.00		750.00
TOTAL				550.00	550.00	
TOTAL FONCTIONNEMENT				40815.00	4815.00	

Le Conseil municipal a décidé d'apporter au Budget primitif 2025 (comptabilité générale M57) les décisions modificatives telles qu'établies ci-dessus dans le respect du maintien de l'équilibre budgétaire.

» Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le budget 2026

Afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services, le Conseil municipal a autorisé le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2026, hors restes à réaliser, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets primitifs de l'exercice 2025, dans l'attente de l'adoption des budgets primitifs 2026, en comptabilité M57 et M49 comme suit :

En comptabilité générale M57 :

CHA-PITRE	N° COMPTE A MOUVEMENTER	INTITULE	CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET 2025	AUTORISATION D'ENGAGEMENT JUSQU'AU VOTE DU BUDGET 2026
	M57	INVESTISSEMENTS		
20	203	Frais d'études	9 000.00 €	2 250.00 €
21	2111	Terrains nus	9 850.00 €	2 462.50 €
	2118	Autres terrains	190 150.00 €	47 537.50 €
	2135	Instal géné et agencements	165 000.00 €	41 250.00 €
	2158	Autre inst. mat + outil tech.	11 500.00 €	2 875.00 €
	2183	Mat. de bureau et mat. info.	30 000.00 €	7 500.00 €
	2184	Mobilier	30 000.00 €	7 500.00 €
23	231	Immobilisations corporelles	2 225 401.00 €	556 350.25 €

En comptabilité M49 (eau et assainissement) :

	M49	INVESTISSEMENTS		
20	203	Frais d'études	104 500.00 €	26 125.00 €
21	2156	Matériel spécifique exploit	143 000.00 €	35 750.00 €
23	2313	Constructions	533 838.69 €	133 459.67 €
	2315	Inst, mat et outillage technique	740 000.00 €	185 000.00 €

» Achat de terrain lieudit « Romaingoutte » - Demande de particulier

Le Conseil municipal a autorisé l'achat au profit de la commune de la parcelle section 15 n°64 appartenant à une administrée d'une superficie de 13,66 ares et approuvé le montant de 30 € à l'are (prés) pour le prix d'achat, soit 409,80 euros

» Révision des loyers au 1er janvier 2026

Le Conseil municipal a fixé les loyers au regard de l'indice de référence des loyers correspondant à celui du second trimestre de l'année précédente, passant de 145,17 à 146,68 soit une hausse de 1,04 %. Les loyers sont indexés sur l'indice de référence des loyers d'une année sur l'autre à la date d'anniversaire du 1er janvier. Les loyers au 1er janvier 2026 sont arrêtés comme ci-contre :

Logement du 3e âge étage droit	448 €
Logement du 3e âge étage gauche	448 €
Logement du 3e âge rez-de-chaussée	334 €
Logement du 3e âge studio	307 €
Presbytère	655€

» Demande de subvention EMVK – revalorisation de la subvention

Le Conseil municipal a approuvé la demande de l'école de musique de la vallée de Kaysersberg, sous réserve que toutes les communes de la communauté de communes fassent de même et qu'une augmentation des tarifs des familles soit également appliquée et validé la revalorisation de la subvention annuelle de 102 € / an et par enfant de plus de 21 ans à 120 € / an et par enfant de plus de 21 ans,

» Demande de subvention DETR/DSIL : Travaux d'extension du périscolaire

Le Conseil municipal a approuvé la nature, le coût et le plan de financement prévisionnel de l'opération envisagée comme suit :

Co-financeurs prévisionnels	Dispositifs mobilisés	Montant (max) prévisionnel des subvention	Dépenses éligibles prévisionnelles	Montant prévisionnel des subventions (attendu)	En % du projet total HT
ETAT	DETR /DSIL 2025	? %	445 475,46 €	111 500,00 €	25%
Caisse d'Allocations Familiales	Investissement ALSH	60%	407 245,00 €	244 347,00 €	55%
TOTAL SUBVENTIONS PRÉVISIONNELLES (A) :				355 847,00 €	80%
Autofinancement de la commune *	Fonds propres (B)			89 628,46€	20%
TOTAL (A+B) :				445 475,46€	100%

Séance du 16 décembre 2025

» Prix de l'eau et de l'assainissement applicables à compter du 1er semestre 2026

• Prix de l'eau :

Le Conseil municipal a adopté la fixation des prix de l'eau et de l'assainissement à compter du 1er janvier 2026 comme ci-contre :

Soit une augmentation de 0,04 € centimes par rapport à 2025. Le terme fixe reste inchangé à 36 € H.T. par semestre pour 2026. La location de compteur reste inchangée à 6€ H.T. par semestre pour 2026.

Prix de base communal H.T.	3,76€
Nouvelle redevance. (Consommation d'eau potable)	0,40€
Nouvelle redevance de performance eau potable 0,12 x 0,75 coefficient	0,09€
TOTAL H.T.	4,25€
TVA 5,5%	0,23€
TOTAL TTC	4,48€

• Prix de l'assainissement :

Redevance assainissement à 2,00 € H.T./m3, soit 2,20 € TTC/m3. Une augmentation de 0,10 € par rapport à 2025.

Redevance de performance assainissement 0,38 x 0,3 coefficient, soit 0,114 €HT/m3.

» Fixation des tarifs communaux

Le Conseil municipal a adopté le listing des tarifs communaux et leur mise à jour pour l'année 2026.

L'objectif étant d'inventorier les éventuelles sollicitations pour disposer d'un support juridique dans le cadre de l'émission d'un titre de recettes. Il ne s'agit en aucun cas pour la collectivité de se substituer à l'initiative privée.

» Subvention 2026 au Groupement d'Action Sociale (GAS)

Le Conseil municipal a accordé sa traditionnelle subvention au profit du Groupement d'Action Sociale pour le personnel communal. La subvention s'élève à 90€ par agent bénéficiaire, soit, pour 2026, un total de 270€ (3 agents bénéficiaires).

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Installation du nouveau maire jusqu'aux prochaines élections municipales

Le Conseil Municipal exceptionnel réuni vendredi 9 janvier a élu :

- Catherine OLRÉ, Maire
- Alain VILMAIN, 1er adjoint
- Catherine MERCKLÉ, 2e adjointe
- Bernard BANGRATZ, 3e adjoint

Élections municipales 2026

Date limite d'inscription sur la liste électorale :

- 4 février 2026 pour les demandes en ligne
- 6 février 2026 pour les dossiers physiques.

Avant de procéder à votre inscription en ligne sur les listes électorales, merci de vérifier votre situation électorale auprès de la mairie.



Une infographie pour les élections municipales 2026. À gauche, le logo "ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026" avec la date "15 et 22 mars". Au centre, une illustration de citoyens déposant des bulletins dans une urne. À droite, deux bandes roses indiquent les dates des tours : "1er tour 15 mars" et "2d tour 22 mars". En haut à droite, le slogan "Allons Voter!" est écrit à la main.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAL

Tableaux récapitulatifs des décisions concernant les demandes d'urbanisme 2025

- 14 dossiers toujours en cours d'instruction
- 108 dossiers traités en interne
- 102 Déclarations préalables
- 30 Permis de construction
- 2 Permis de démolir
- 1 Autorisation préalable

Les « Permis de Construire »

	Total	ACCORD	REFUS
Transfert de permis	8	3	5
Modification de permis	6	2	
Abri / Appentis / Carport	3	2	
Maison individuelle	2	1	1
Mini-Maison	1		1
Véranda / Pergola	3	2	1
Enrochement	1	1	
Extension / Rénovation	5	1	1

Répartition par section :

Section	1	2	3	4	5	6	7	8	
Nombre de dossier	1	5	36	1	4	13	7	14	
Section	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Nombre de dossier	0	1	1	15	5	9	10	0	5

Les « Déclaration Préalable de travaux »

	Total	ACCORD	REFUS
Panneaux photovoltaïques	25	24	
Ouverture fenêtres / portes	8	7	
Réhabilitation / Rénovation	3	3	
Toiture	7	7	
Clôture	3	3	
Aménagement ext. / Enrochements	7	6	1
Abri / Serre	10	9	1
Extension	3	2	1
Aménagement combles	2	2	
Façades / Isolation ext.	11	10	
Carport	3	2	
Véranda / Pergola	5	4	1
Piscine	2	1	
Volets	1	1	
Cheminée	1	1	
Garage	3	2	
Terrasse	5	4	1
Division	1	1	

La section la plus soumise aux travaux est la 3 : avec comme secteur Henzelle, Le Cras, Le Gazon, La Basse baroque, Les Raides champs et les Gros Champs

Alain VILMAIN / Adjoint au Maire

ÉCOLES & JEUNESSE

Illuminations, sourires et petits bonheurs à la crèche

A la micro crèche des P'ti Kraplé, décembre est toujours un mois magique, riche en activités, découvertes et moments conviviaux pour la plus grande joie des petits comme des grands ! Voir les yeux pétillants de plaisir de nos petits devant les illuminations, les chants, les pâtisseries confectionnées et les traditionnelles bêtises du lutin farceur est une source de bonheur pour toute l'équipe. Sans oublier l'incontournable petit-déjeuner de Noël proposé aux parents où il fait bon se retrouver autour d'un café et de quelques douceurs pour échanger avant de commencer la journée.

« L'enfance nous apprend l'essentiel : s'émerveiller, partager et aimer simplement. » (anonyme).
L'équipe des Kraplettes vous souhaite une douce et heureuse année 2026 !

Elisa PERRIN





Notre récolte

Voici arrivé le mois de septembre et le temps de l'automne. Le jeudi 25 septembre, toute l'école élémentaire s'était donné rendez-vous au petit potager aménagé sous la mairie. Il était temps de voir ce que leurs petites graines plantées au mois de mai étaient devenues.

Eh bien, elles avaient bien poussé... Les enfants émerveillés ont découvert une vingtaine de beaux potirons et d'énormes courgettes.

Chaque classe a pu repartir très fière, avec sa cueillette automnale, de quoi préparer de succulents mets. Nous n'oublions pas le périscolaire, la micro-crèche et l'école maternelle qui pourront à leur tour savourer de délicieuses recettes.

Merci à l'équipe technique du temps passé avec les enfants. C'est une expérience qui, chaque année, ravit les petits écoliers.

Catherine OLRV / Maire de Labaroche



Course solidaire



Vendredi 17 octobre, le CCAS de Labaroche s'est associé à l'école élémentaire pour participer à la course solidaire autour du Musée du Bois, organisée au profit de l'Association ELA : Association Européenne contre les Leucodystrophies. A cette occasion, le CCAS a remis à l'association un chèque de 200€.

Merci aux enfants, aux enseignants et aux parents d'avoir participé à cette manifestation.

Catherine OLRV / Maire de Labaroche

VIE ASSOCIATIVE & MANIFESTATIONS

Fête de l'Armistice du 11 Novembre

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, les habitants étaient invités à écouter les chants et textes des enfants de l'école élémentaire. Le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

Catherine MERCKLÉ / Adjointe au Maire



« Ad Hoc », Ou quand la musique de qualité s'invite à Labaroche

Samedi 22 novembre, en l'église Saint Joseph, une belle manifestation a été proposée à un auditoire attentif et ravi. Un public non seulement local, mais également venu du Bas-Rhin et même d'Allemagne. La nef était quasi comble.

« AD HOC » (étymologiquement : à / vers-cela) est l'initiative du violoniste Henri Schoch (Lapoutroie), qui a eu à cœur de raviver ce concept original, spontané et bref, consistant à réunir des musiciens d'origines géographiques diverses, n'ayant pas répété ensemble, mais ayant travaillé individuellement les pièces musicales choisies. Et c'est ce choix même des œuvres qui va dicter la configuration de l'orchestre.

Cette façon vivante et impromptue de se réunir pour jouer, n'est en effet pas nouvelle. C'était une pratique courante du temps de Bach et des Baroqueux : une manière généreuse de partager un temps musical. De cette spontanéité se dégage une ambiance particulièrement vivante et humaniste.

Serge ROESS

Au programme de cette soirée, des œuvres de J.S. Bach, Vivaldi, Borodine, Monteverdi et Morley, judicieusement choisies et interprétées avec talent et sensibilité. Des instruments allant de la contrebasse, au violoncelle, deux violons et un alto, un hautbois et hautbois d'amour, un clavecin, deux cantatrices (soprano et mezzo-soprano). Une initiative originale et appréciée, à renouveler sans hésitation.



Vente de Noël au Club de l'Âge d'Or

Les 29 et 30 novembre 2025 a eu lieu la traditionnelle vente de Noël du Club de l'âge d'Or de Labaroche. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes venues découvrir les différents bricolages, les couronnes de l'avent ainsi que les «ogeï», les confitures et «bredelas». Le vin chaud a aussi été bien apprécié.

Le tirage au sort des 2 paniers garnis s'est fait lors de notre repas de Noël qui s'est tenu le 11 décembre à l'auberge Obschel.

Le Club de l'Âge d'Or

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE 2025

Les Sapeurs-Pompiers de LABAROCHE se sont retrouvés ce samedi 29 novembre 2025 pour célébrer la Sainte Barbe, leur sainte patronne.

A cette occasion, le chef de Corps, l'adjudant-chef Hervé PERRIN et le Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de LABAROCHE, l'adjudant-chef Arnaud KLINKLIN ont accueilli leurs invités pour la cérémonie officielle de remise de galons et de distinctions.

Nomination au grade supérieur :

- Le Sapeur de 2ème classe Jonah WURTZ est nommé à l'appellation de Sapeur de 1ère classe.
- Le Sapeur de 1ère classe Frédéric KUSS est nommé au grade de Caporal.
- Les Caporaux-chefs Alexis PERRIN et Joseph KUSS sont nommés au grade de Sergent.

Remises de décorations :

- Médaille de bronze pour 10 années de service pour l'infirmière Sapeur-pompier Stéphanie SCHAFFHAUSER.
- Médailles d'argent pour services exceptionnels pour l'adjudant-chef Hervé PERRIN.

La cérémonie s'est terminée par les traditionnels discours et la minute de silence en mémoire de nos collègues disparus.

Nos plus vifs remerciements à notre municipalité, et en particulier à notre maire Bernard Ruffio, pour leur aide et leur soutien durant ce mandat municipal, mais également aux Sapeurs-Pompiers qui ont répondu en 2025 à plus de 120 demandes de secours : incendies, accidents de la circulation et surtout secours à la personne.

Merci à ces personnels, acteurs d'une chaîne de solidarité auprès de nos concitoyens barotchés, qui ne comptent ni les heures, ni le temps, et ce malgré un essoufflement du volontariat. Au nom du Corps et de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de LABAROCHE, nous tenons à remercier tous les généreux donateurs pour leur accueil à l'occasion du passage de nos effectifs pour les calendriers 2026. Pour les habitants qui n'ont pas été destinataires de ce calendrier et qui souhaiteraient l'acquérir, il est disponible en Mairie.

Hervé PERRIN



Nomination à l'honorariat et au grade supérieur :

- Le Sapeur Thierry MINOUX est nommé au grade de Caporal honoraire pour ses 36 années de service.
- Le Sergent-chef Serge LE MESCAM, est nommé au grade d'adjudant honoraire pour ses 25 années de service.

Ces derniers ont également reçu la médaille de l'union départementale pour l'ensemble de leurs engagements.



Visite du Saint-Nicolas du 6 décembre

Samedi 6 décembre, les écoliers ont patiemment attendu l'arrivée de Saint Nicolas. Chacun avait confectionné son lampion. Après quelques chants avec leurs instituteurs, il est apparu chargé de bonbons. Ensemble, ils ont rejoint le parc du Musée du Bois où un goûter de manalas et clémentines les attendait. L'association Les P tits Crayons a régalé les papilles des aînés.

Catherine MERCKLÉ / Adjointe au Maire



Fête de Noël des Aînés



Notre traditionnelle fête de Noël des séniors a eu lieu le dimanche 7 décembre à la Maison des Associations.

Organisée par la municipalité, les membres du CCAS, elle a rassemblé cette année plus de 110 personnes dans une ambiance chaleureuse et festive.

La journée a débuté par un petit apéritif, orchestré par les Baladins du Hohnack. Les séniors, habillés de leurs plus belles tenues ont eu l'occasion d'échanger et de se remémorer des souvenirs d'antan.

Le point culminant de cette journée a été le repas festif, confectionné par le traiteur Deiber. Ce repas a ravi les papilles

de tous. Les tables étaient décorées par le périscolaire « Les Barot'chou » qui, comme chaque année, a confectionné de belles décorations. Merci du fond du cœur aussi à nos écoles pour la confection du sapin de Noël.

La musique a rapidement pris le relais, les séniors, dont le doyen, ont même pu participer à une chenille endiablée, rendant l'atmosphère encore plus joyeuse.

Je tenais à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui se sont investies dans la réalisation de cette journée, nos agents techniques et administratifs, les Baladins du Hohnack et le périscolaire « Les Barot'chou ».

Catherine OLRV / Maire de Labaroche



Fête de Noël du personnel

Les enfants du personnel, le personnel communal, les membres du conseil municipal, nos intervenants extérieurs et leurs conjoints se sont retrouvés le 12 Décembre à la Maison des Associations pour célébrer notre fête de Noël.

Le moment tant attendu était l'arrivée du Père Noël pour tous les enfants. Les cris de joie ont retenti lorsque le bonhomme barbu est entré dans la salle. Les enfants ont eu l'occasion de lui parler et de repartir avec un petit cadeau. Les sourires illuminant leurs visages témoignaient de l'impact de ce moment magique.

Un délicieux buffet a ensuite été servi, concocté cette année par le Tilleul, la Rochette et Obschel.

Il était déjà fort tard quand tout le monde se quitta. Certains petits lutins étaient même déjà au pays des songes...

Catherine OLRV / Maire de Labaroche



La fête de Noël du Club de Judo le 20 décembre 2025

Une fête attendue par tous, petits et grands sous l'œil attendri du Père Noël qui n'a pas manqué de regarder et participer aux démonstrations des jeunes judokas.

Catherine MERCKLÉ /
Adjointe au Maire

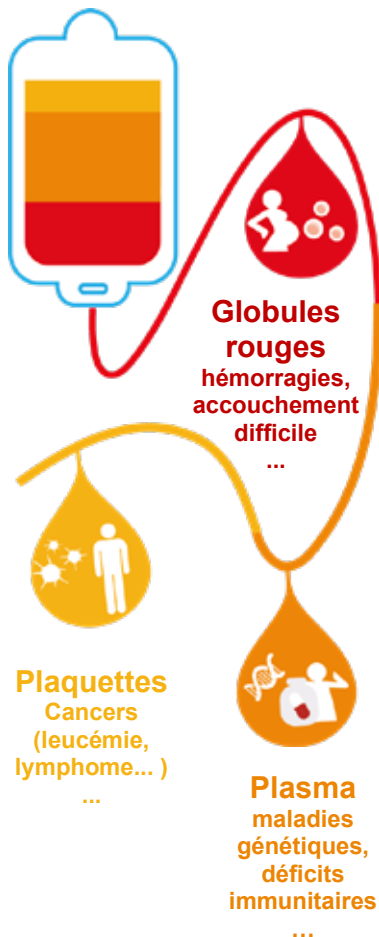




MERCI MERCI MERCI

Le 31 octobre 2025 à LABAROCHE, vous étiez **36** à venir donner votre sang, dont **2** nouveaux donneurs. **MERCI**

Il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, votre don est précieux et indispensable pour sauver de nombreuses vies.



Le saviez-vous ?

3, c'est le nombre de vies sauvées grâce à votre don. Et oui... lorsque vous donnez votre sang, tous les composants sanguins sont prélevés en même temps : globules rouges, plasma et plaquettes. Le patient, lui, ne reçoit jamais la totalité de la poche prélevée lors du don, mais uniquement les composants qui lui sont nécessaires.

Grâce à vous et votre générosité, l'EFS transforme chaque jour vos dons en vies.

Il est très important de donner régulièrement son sang, car les produits sanguins ont une durée de vie limitée :

- Plaquettes : **7 jours**
- Globules rouges : **42 jours**
- Plasma : **1 à 3 ans**

Les autres types de don

Il est également possible de donner uniquement son plasma ou ses plaquettes grâce au don par **aphérèse**. Cette technique, indispensable pour répondre aux besoins, permet de prélever un seul composant sanguin : plasma ou plaquettes, en quantité plus importante que lors d'un don de sang traditionnel. Ces dons s'effectuent uniquement en maisons du don et sur RDV.

10 000

dons nécessaires chaque jour en France,

dont **1 500** en Grand Est.

1 000 000

de malades soignés chaque année.

Vous souhaitez à nouveau sauver des vies ?

Pour préserver votre santé, vous devez attendre **8 semaines minimum entre 2 dons de sang.**

Les femmes peuvent donner jusqu'à 4 fois par an et les hommes 6 fois par an.

Préparez votre prochain don sur dondesang.efs.sante.fr :

1. Faites le test : puis-je donner mon sang ?
2. Trouvez votre lieu de don
3. Prenez RDV

A+



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr

Méditation et balades nature



L'association Yoga' Nature vous propose des séances de méditation de pleine conscience ainsi que des balades nature autour de Labaroche. Ces deux activités sont encadrées par Agnès Weber.

Les séances de méditation ont lieu les mardis soir de 18h30 à 20h, à partir du 7 janvier 2026, au 448 Le Chêne, à Labaroche.

La pratique de la méditation diminue le stress, développe la résilience, renforce le système immunitaire, améliore la régénération cellulaire, favorise la neuroplasticité et permet de reconnecter sa nature profonde. Les balades nature se dérouleront dans les forêts autour de Labaroche les jeudis de 10h à 12h à partir du 19 mars 2026.

Bains de forêt, marche afghane, Qi Gong et méditation en pleine nature vous permettront d'aborder autrement notre bel environnement.

Contacts :

yoga_labaroche@net-c.com
Agnès Weber au 06 18 90 29 30.

Le Club Sportif



↓ SAMEDI 14 MARS 2026 19H ↓

SALLE DES FÊTES DE LABAROCHE






menu

Moules ou Kassler

Frites

Desserts Maison

Café

RESERVATION OBLIGATOIRE:

Nom: _____

N°téléphone: _____

Nombre d'adultes:  X 27€  X 27€ =

Nombre d'enfants: _____ X 13€ _____ X 13€ =

A retourner avec le règlement avant le 28 février 2026 à:

Cyril FARAVELON 347D Faïte 68910 LABAROCHE

Contact:

Cyril: cyrilfaravelon@hotmail.com | 06.99.06.63.99

Vincent: vincent.bannwarth@sfr.fr | 06.35.96.20.87



Aquarelle Passion

Notre association vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

"Plonger dans le monde coloré de l'aquarelle permet de focaliser l'esprit sur le processus créatif, éloignant ainsi les pensées stressantes et anxieuses. Le mouvement fluide du pinceau et l'harmonie des couleurs contribuent à calmer les émotions et à favoriser la relaxation"

(auteur inconnu)...

Si ces paroles résonnent en vous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Nous accueillons aussi bien les débutants que les confirmés, chacun étant libre de travailler sur le sujet et de la manière qui lui convient.

L'année 2025 a été bien remplie : stages animés par des professionnels, ateliers chaque jeudi après-midi, dont une fois par mois un atelier à thème, animé par l'un de nos membres.

Notre exposition à Turckheim fin 2024 a permis à de nombreuses personnes de nous connaître et nous avons ainsi pu accueillir de nouveaux membres pour notre plus grand plaisir !

Voilà un aperçu de notre programme pour le 1er semestre 2026 :

- Deux stages d'une journée avec Catherine Zugmeyer (cours pour tous niveaux, particulièrement adaptés aux personnes débutantes ou désirant consolider leurs bases) ;
- Un stage de 3 jours avec Didier Georges ;

Et d'autres stages à venir pour l'automne !

Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur notre site : www.aquarelle-passion.com

Alors, si l'artiste qui sommeille en vous est intéressé par nos activités, n'hésitez surtout pas à nous contacter :

aquapa.laba@gmail.com

Elisabeth FINCKER



Les Passeurs d'Images

En 2026, le Club Photo de Labaroche poursuit sa route.

Des réunions régulières, des sorties pour pratiquer ensemble, mais également des explications théoriques indispensables à une bonne progression.

Et bien sûr, une exposition de nos travaux, concoctée pour petits et grands, les 6 et 7 juin 2026.

Et cette année encore, les cours se poursuivent : un nouveau cycle est en préparation pour les personnes débutantes et motivées qui souhaitent s'initier aux fondamentaux de la technique.

Pas de panique, on vous explique tout... et le chemin n'est pas insurmontable pour accéder à une pratique plus artistique, une création d'images plus personnelles et non de simples reproductions automatiques et plates sorties toutes faites d'un appareil photo qui vous impose son standard...

Le photographe c'est vous, pas la machine !

Par conséquent, si vous avez soif d'apprendre, de vous perfectionner, de pratiquer, voire de partager vos connaissances dans une ambiance simple et conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant.

En conclusion, si DÉBUTER en photographie vous titille, n'attendez plus, manifestez-vous dès maintenant, nous sommes là pour vous et avons les moyens de vous faire progresser !



06.82.58.17.13.
passeursdimages68@gmail.com

Retour sur les derniers mois de l'association

Comme vous le savez, nous sommes engagés et motivés pour les élèves de l'école élémentaire Jean Heim de Labaroche. Vous nous connaissez sous le nom "Les P'Tits Crayons".

Nous allons commencer par nos traditionnels et sincères remerciements ! Pour les parents et grands-parents bénévoles, les enseignants et la mairie pour leur disponibilité et leur soutien. Mais surtout pour nos écoliers qui contribuent à leur manière à faire vibrer l'association :

- Par leurs chants du 11 novembre. Cette cérémonie nous permet de ne pas oublier nos disparus et permet à tous de partager nos valeurs et le respect.
- Par leur participation lors de la course pour ELA, ils ont tenu bon, ils ont tout donné et obtenu des dons !!! Encore merci les enfants.
- Par la création des lampions pour la parade de la Saint Nicolas et les chants partagés avec les élèves de la maternelle.
- Par leur présence pour les chants de Noël, ce moment convivial avant les congés que nous apprécions énormément.



Remise d'un don de la mairie de 200€ pour ELA

Lorsque vous lirez cet article, nous aurons passé les fêtes de fin d'année et je tiens d'ores et déjà à vous remercier pour votre fidélité. En effet, au moment où j'écris ce texte, les tableaux "Excel" pour les sapins et les mets se remplissent.

Vos commandes sont précieuses !

Dans les mois à venir, vous trouverez :

- La vente d'huile d'olive, en mars 2026,
- Le marché aux puces débute en juin avec les inscriptions début mai 2026.

Nous vous souhaitons une bonne année !

Sabrina GENTILE / Présidente des P'Tits Crayons

Ça bouge au Tennis Club de Labaroche

Tournoi interne

Cela faisait trop longtemps qu'il n'avait pas eu lieu ... le tournoi interne est de retour !

Nous avons eu une vingtaine de participants au tournoi, organisé en deux poules.

Les belles journées d'été ont permis le bon déroulement des rencontres. Merci à tous les participants pour leur bonne humeur, la fluidité de réservation des courts de tennis et leur bienveillance. Les valeurs du tennis ont été honorées lors de ce tournoi : le respect, le fair-play, la maîtrise de soi et la convivialité.

Un grand merci à Pierre GRUNENWALD et à Guillaume LAIHLET pour l'organisation réussie digne d'un service gagnant ! Vous l'avez sûrement reconnu sur la photo de la finale ... Pierre est notre vainqueur de cette édition en 3 sets, face à Damien son valeureux finaliste.

Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2026 !



Portes ouvertes + nouveau coach

Les portes ouvertes du TCL se sont déroulées sur deux demi-journées les samedis 13 et 20 septembre 2025 au club house. Cette année, nous avons ouvert un créneau de mini-tennis (5 à 6 ans) et un autre créneau pour le perfectionnement comprenant une préparation physique, technique et tactique plus poussée.

L'arrivée de notre nouveau coach Julien DIDIERJEAN, originaire d'Orbey, impulse une nouvelle dynamique au sein du club. Bienvenue à lui !

Tennis à l'école (session de septembre)

Les enfants de l'école primaire (CP) et de l'école maternelle (Grande section) ont pu découvrir le tennis au cours du mois de septembre. Ils ont bénéficié de 4 séances coachées par Julien. Cette activité a été entièrement financée par le Tennis Club de Labaroche.

Retour sur la Magic Paëlla

Début octobre, notre évènement a fait sensation ... entre tapas, magie, tennis et paëlla, nous étions au RDV !

Nous remercions chaleureusement tous nos généreux donateurs pour cette belle tombola : ESF Lac Blanc – Distillerie La Grange – La Main à la Pâte – Munster Schuster – Domaine du Beubois – Jemako – Verif'Auto Colmar – Pharmacie HESS – Zann – Abedis La Vinothèque – La Rochette – TCR – Musée des Métiers du bois et du patrimoine – Intermarché Orbey – Canton Vert automobile – Roda – Sentier Pieds nus Lac Blanc – Parc aventure Lac Blanc – L'Eden Weiss Orbey



LES Équilibres VitAUX : la bonne dynamique

Créée le 9 février 2023, l'association LES Équilibres VitAUX (LES ÉVAUX) a placé le bien-être de ses habitants et la convivialité partagée au centre de son activité en s'appuyant d'entrée sur l'organisation de la fête des voisins pour l'ensemble des habitants des Évaux. Désormais bien ancrée dans la vie du lieu-dit, elle poursuit son effort pour élargir la palette de son offre. Préoccupée par la sécurité des usagers de l'espace public et de ses aménagements, elle veille aussi à favoriser et à raffermir, voire à susciter les liens de bon voisinage, comme en témoignent les prochains rendez-vous au programme.

Nous connaissons tous la devise belge selon laquelle « l'union fait la force ». À sa manière, l'association LES Équilibres VitAUX cultive cette maxime associant bon sens et optimisme comme le démontre aujourd'hui l'efficacité de sa page Facebook (Equilibres Vitaux Les Evaux). Qu'il s'agisse d'une généreuse offre de cueillette gratuite de mirabelles ou de la proposition d'intégrer un collectif de consommateurs de biens ou de services tels que l'achat de fioul domestique ou le curage de fosses septiques, les annonces ont été suivies d'effets bénéfiques, débouchant notamment pour les deux derniers points sur des conditions tarifaires avantageuses. Dans le cas du groupement de clients pour le fioul domestique, c'est le bouche-à-oreille, initié par la page Facebook qui a permis de rejoindre un groupe efficace et déjà existant ailleurs dans la commune. Vecteur d'informations et levier de solidarité, cette page Facebook est appelée à se développer et à relayer de nouvelles offres et propositions.

Parallèlement, l'association reconduit d'année en année ces incontournables rendez-vous de convivialité que sont la Fête des voisins et le vin chaud du Nouvel An. Ce dernier rencontre un succès grandissant, quelles que soient les conditions climatiques. Le 4 janvier 2026, à partir de 11 h 00, c'est donc un vin chaud et autres boissons chaudes pour petits et grands ainsi que gâteaux de toutes sortes qui ont accueilli une nouvelle fois passants et habitués, cette fois-ci au 614 Les Évaux. Et avant l'édition 2026 de la Fête des voisins, prévue le 7 juin 2016, l'autre grand rendez-vous pour les membres de l'association sera la tenue de l'assemblée générale annuelle, fixée au vendredi 27 mars 2026 à 20 h 00, dans la grande salle de la Maison des Associations. L'aménagement des deux arrêts de bus de la ligne Colmar-Labaroche, aux Évaux, et le devenir de l'ensemble immobilier de la MGEN seront notamment évoqués.

Enfin, l'histoire des Évaux et de leur transformation au fil des décennies, par celles et ceux qui l'ont vécue, et qui témoignent aujourd'hui avec des souvenirs précis et intacts remontant jusqu'aux années 1930, offre un intéressant éclairage sur l'évolution et la mutation d'un monde en constant mouvement. L'association diffuse un épisode annuel à ses membres retraçant cette histoire. Des nouveaux témoignages ainsi que des photographies anciennes seront les bienvenus pour nourrir cette rubrique appréciée par ses lecteurs (contact : laisser un message au 03.89.24.43.81).

Thierry SCHERRER



INFORMATIONS PRATIQUES

Vos contacts au Pôle Médical de Labaroche

DISCIPLINE	PRATICIEN	PRÉSENCE	SUR RDV
MÉDECINE GÉNÉRALE	Dr Floriane PRUKOP	Absente le mercredi, un samedi sur deux	03.89.49.82.15. Par internet : Ubiclic «cabinet médical labaroche»
	Dr Mathieu BEMMANN	Absent le jeudi, un samedi sur deux	
INFIRMIÈRES	Virginie LAVAL Natacha WEREY	7 jours sur 7	06.17.21.95.20
KINÉSITHÉRAPEUTE	Elise STOLL	Présente : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin	06.10.42.27.38
PODOLOGUE	Elodie FERRER		06.50.66.72.36 ou Doctolib
OSTÉOPATHES	Nicolas BECK	Présents les mercredis et samedis	06.35.56.93.66 ou Doctolib
	Jules CORDIER		06.21.69.87.19 ou Doctolib
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE	Crescence GAUD	Présente un lundi après-midi sur deux et un samedi matin sur deux	07.69.75.06.06
REFLEXOLOGUE PLANTAIRE	Claire MOESCH	Présente les mardis matin, un lundi après-midi par mois, un samedi matin par mois	06.76.80.47.02 contact@clairemoesch-reflexologie.fr
NATUROPATHE	Christine ZACHER	Présente les vendredis matins	07.83.24.88.22
DIÉTÉTICIENNE	Julia PIERRÉ	Présente un mercredi sur deux	06.77.77.58.80
SOPHROLOGUE	Sophie TORRESANI	Présente un lundi après-midi par mois et un mercredi après-midi par mois	06.03.10.00.38
COACH DE VIE	Marie GRILLO	Présente un samedi matin sur deux	07.77.23.13.26
NEUROMUSICOTHÉRAPEUTE	Karine VALDENAIRE	Présente deux demi-journée par mois	06.21.70.66.63
HYPNOTHÉRAPEUTE	Estelle MULLER	Présente un vendredi après-midi sur deux et un jeudi matin sur deux	07.77.93.14.28



L'association Académie Patoise de Labaroche a le plaisir de vous informer de la réédition du livre « Lexique de patois welche ». Il est disponible au prix de 35 €.
S'adresser à son président, Jean- François MILLION.

Tout savoir sur le Frelon Asiatique

Son cycle de vie

DE MI-MARS À MI-MAI

Les fondatrices sont présentes, visibles sur les fleurs comme les camélias.

DE MI-AVRIL À MI-JUILLET

Les nids primaires font surfaces. Ils sont généralement présents dans les parasols, les soupentes des toitures, les gouttières, les abris de jardin, les garages etc.

Les endroits privilégiés lors de cette étapes sont calmes et avec peu d'activités humaines.

DE MI-AOÛT À MI-NOVEMBRE

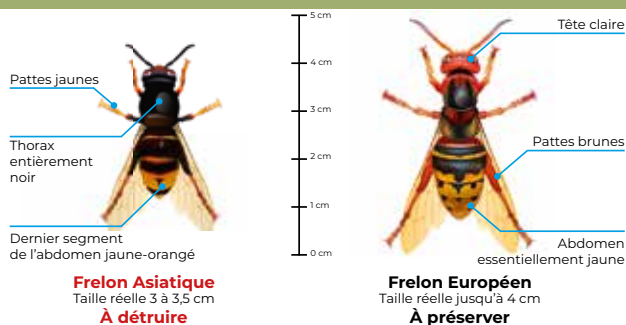
Les nids secondaires sont visibles, dans les parties supérieures des arbres, entre 10 et 30m de hauteur.

Le signaler

Signaler un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com

Ou à l'adresse courriel :
referentfa68@gmail.com

LE RECONNAÎTRE



NID PRIMAIRE

Entre mars et mai, dans un endroit abrité, la fondatrice construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange.



NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Exceptionnellement il peut s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égout). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



Nid secondaire



Boules de gui



Nids d'oiseaux, pies ou corbeaux





ENGAGEMENT CITOYEN ...

Je suis déjà Sapeur-Pompier Volontaire !

ET VOUS ?



Sapeurs pompiers de Labaroche

OSEZ FRANCHIR LE PAS, REJOIGNEZ-NOUS !



C'EST PAS LA FORCE QUI COMPTE
C'est toi !

SAPEURS-POMPIERS

SECOURS

ACCIDENTS

INCENDIES

PROTECTION

SÉCURITÉ



MAINTENANT ON VOUS LAISSE LE CHOIX !



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



CHOISISSEZ LA MISSION QUI VOUS RESSEMBLE

Avec l'engagement différencié, votre mission sera de secourir les victimes

Sapeur-pompier, c'est pour vous **AUSSEL** engagement différencié

L'engagement différencié, au sein du Centre de Premières Interventions de Labaroche, vous ouvre la possibilité de devenir sapeur-pompier volontaire sans être engagé dans toutes les missions traditionnelles.

Un engagement accessible et réaliste

L'engagement différencié ouvre la porte à des personnes qui ne se sentent pas nécessairement prêtées à intervenir sur des incendies, mais qui souhaitent malgré tout donner de leur temps pour aider.

Formation plus rapide et adaptée

La formation initiale est réduite et cible sur les missions que vous allez réellement réaliser.

Une flexibilité adaptée à votre vie

Grâce à l'engagement différencié, vous pouvez concilier vos engagements personnels, professionnels ou familiaux avec votre volonté d'agir pour votre commune.

Des missions essentielles

La majorité des interventions des pompiers volontaires sont des secours à la personne et des soins d'urgence. Dans le Haut-Rhin, par exemple, près de 85 % des sorties concernent ce type d'intervention.

La Chasse

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines



Que signifie l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Ce concept vise à concilier :

- la **présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée**
- la **rentabilité et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles.**

Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de **surveiller leur effectif** et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un **plan de chasse individuel**, qui détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur un territoire, est instauré en fonction de la **capacité d'accueil du milieu**, la **pyramide des âges** et le **ratio mâles/femelles des populations**.



En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une **amende de 1 500 euros (jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse)**.

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés **par le chasseur aux agriculteurs concernés**.

Chaque année, les locations de chasse amènent **plus de 6,5 millions d'euros** aux communes qui reversent les loyers aux propriétaires fonciers ou notamment à la **caisse assurance accidents agricoles**.



Les différents modes de chasse dans le Haut-Rhin

- **Chasse en battue** : A l'automne et en hiver, les traqueurs souvent accompagnés de chiens rabattent le gibier vers des lignes de chasseurs postés. Ce mode de chasse est le plus répandu dans le Haut-Rhin.
- **Chasse à l'approche** : Elle consiste en une marche lente et silencieuse, accompagnée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Marcher contre la direction du vent est essentiel et l'utilisation du relief et de la végétation permet de se fondre dans le paysage.
- **Chasse à l'affût** : C'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador. Une totale discrétion est de mise, comme pour l'approche.
- **Chasse devant soi** : Chasse silencieuse, elle consiste à marcher avec un chien devant soi et vise principalement le petit gibier. Elle s'effectue en petit groupe, seul ou à deux, souvent à l'aide d'un chien pour figer, lever ou débusquer le gibier.
- **Chasse à l'arc** : Autorisée depuis 1995, cette chasse silencieuse particulièrement exigeante demande une connaissance parfaite du milieu et des animaux. C'est en effet généralement à 15 mètres qu'il faut approcher le gibier pour lui décocher une flèche à coup sûr.

La sécurité, une priorité

Les chasseurs sont formés à des règles strictes :

- **Identification obligatoire de l'animal** avant le tir ;
- **Tir dirigé** dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un **angle de sécurité de 30°** ;
- **Distance de tir limitée** pour garantir un impact au sol, sans ricochet.



Les missions de

la Fédération des Chasseurs

Fédérer & communiquer

Promotion et défense de la chasse, de la faune sauvage et de ses habitats
Communication auprès du public et des institutions
Veille juridique

Organiser & gérer

Elaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
Gestion des permis de chasser
Mise en oeuvre des plans de chasse annuels

Former & sensibiliser

Formation des chasseurs : permis, sécurité, piégeage, hygiène de la venaison, aménagement du milieu
Sensibilisation du public, animations scolaires, conférences, expositions, sentiers pédagogiques

Protéger & aménager

Suivi scientifique et sanitaire de la faune
Aménagements favorisant la biodiversité : haies, murets, nichoirs, semis mellifères
Translocation d'espèces en danger, avec interdiction de tir
Lutte contre le braconnage



Ce document vous a été présenté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, agréée association de protection de l'environnement.
© FDC68 (2025)

QUI sommes NOUS?

+ 150 Domaines De compétences

Fonctionnaire territorial communal ou intercommunal ayant pour principale mission la surveillance et la protection du milieu rural, le garde champêtre appartient à la filière sécurité et au cadre d'emploi dit de « police municipale » qui comprend les agents de police municipale et les gardes champêtres.

Création de la Brigade verte



En 1989, le président du conseil départemental du Haut-Rhin, Henri Goetschy, crée la **Brigade verte**. 386 communes sont désormais adhérentes.

1 Missions

Sous l'autorité des Maires, les Gardes Champêtres de la Brigade Verte interviennent essentiellement pour les missions suivantes :

- Surveiller les forêts et les voiries.
- Faire appliquer les règlements de police et de circulation.
- Contrôler les activités de chasse et de pêche.
- Gérer les animaux en errance.
- Lutter contre la pollution, les feux, les bruits et les nuisances diverses.
- Eviter les constructions sans permis et les infractions au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

2 13 508 Interventions

- 24 % animaux domestiques
- 14 % faunes sauvages
- 11 % préservation environnement
- 21 % environnement et déchets
- 30 % divers

3 3641 procédures

- 3178 PV et rapports
- 463 comptes-rendu.

6 Personnel

- 65 gardes
- 20 assistants gardes
- 7 équipe direction et administrative
- 3 service démonstration

12 postes

5 Flotte

- 14 chevaux
- 30 aine de véhicules
- 20 aine de VAE et VTT

4 Budget

- 4,5 Millions budget global de fonctionnement dont 80% charge du personnel).

SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX
CHÂTEAU WALDNER DE FREUNSTEIN
92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68360 SOULTZ

www.brigade-verte.fr
contact@brigade-verte.fr
03 89 74 84 04



Actualités (CCVK)

Programme accor : Soutien aux commerces et artisans locaux



Vous êtes artisan, commerçant ou porteur de projet dans la vallée de Kaysersberg ? Vous avez un projet de création, de rénovation ou d'embellissement de votre local commercial ?

La CCVK déploie, en partenariat avec la Région Grand Est, le programme ACCOR pour accompagner les professionnels du territoire. Ce dispositif propose des aides financières de 2 000 à 10 000 €, pouvant couvrir jusqu'à 50 % des travaux d'aménagement ou d'embellissement.

En savoir plus : www.cc-kaysersberg.fr rubrique Economie



Opération Bimby Bunti

La Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg s'associe à la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé et à l'agence Villes Vivantes pour accompagner les projets d'habitat.

Vous souhaitez explorer le potentiel de votre propriété ou vous envisagez de :

- Créer un logement en transformant une annexe ou en divisant un espace existant ?
- Diviser votre terrain pour construire un logement ?
- Réhabiliter un bâtiment vacant en logement ?
- Préparer l'avenir en construisant un logement adapté à vos vieux jours ?

L'opération BIMBY BUNTI vous propose un accompagnement gratuit et sans engagement pour imaginer votre projet et concrétiser vos idées.

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et sans engagement : conseils personnalisés, plans 3D, aide à la faisabilité de votre projet.

En savoir plus : www.cc-kaysersberg.fr rubrique Urbanisme, habitat

La commune de Labaroche n'a pas voté de contribution pour les différents projets dans le cadre de ce dispositif.

Le Bus France Services

À partir du 1er janvier 2026, le Bus est à Labaroche le 3ème mardi du mois de 9h30 à 12h30 devant la Mairie

Le Bus France Services, c'est quoi ?

C'est un service d'aide gratuite pour vos démarches administratives.

Vous y êtes accueilli par deux conseillers France Services formés pour vous accompagner dans vos difficultés avec les administrations publiques et apporter un premier niveau d'information et de solutions.

Services proposés par le Bus France Services :

EMPLOI	Prise de rendez-vous avec un conseiller France Travail, recherche d'offres d'emploi, actualisation des droits, déclaration d'activité, Cesu ou Pajemploi avec l'URSSAF
RETRAITE	Création d'un compte d'assurance retraite, téléchargement de demande de retraite, édition de relevé de carrière, simulation
JUSTICE	Prise de rendez-vous avec un conciliateur, orientation en cas de conflit, demande de casier judiciaire
IMPÔTS	Déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source, paiement dématérialisé (amendes, timbres...), édition d'avis et de courriers
ETAT CIVIL ET FAMILLE	Pré-demande de titres d'identité
LOGEMENT, DÉMÉNAGEMENT, PERMIS DE CONDUIRE	Aide au logement, amélioration de l'habitat, changement d'adresse, consultation du nombre de points du permis de conduire

Une conduite responsable en réduisant sa vitesse

Régulièrement interpellée par des administré·es inquiet·es, alarmé·es par la vitesse sur certains axes communaux, la commune a installé un radar pédagogique à la hauteur de la Rochette, sur la route RD 11, afin de sensibiliser les conducteurs à la problématique de réduction de la vitesse.

Ainsi, sur la période du 1er au 31 octobre 2025, nous observons :

717 passages quotidiens de véhicules,

- Plus de la moitié des passages d'automobilistes (54%) a roulé au-delà de la vitesse autorisée de 50km/h,
- Et même, plusieurs passages de véhicules à plus de 100 km/h, allant jusqu'à 110 km/h, aussi bien les jours de semaine que le week-end ou en journée aux heures de pointe ou tard dans la nuit (1h à 4h).

Ce bilan doit faire réfléchir chacun de nous, nous faire prendre conscience des dangers liés à la vitesse excessive et à ses conséquences, d'autant plus qu'un arrêt de bus scolaire y est installé !

Faut-il se rappeler que le non-respect de la limitation de vitesse entraîne des sanctions allant de l'amende à la suspension du permis !

Alors, réagissons vite et adoptons un comportement responsable au volant pour le bien-être de tous et la sécurité de nos enfants.

VITESSE	RETRAIT	AMENDE FORFAITAIRE	SUSPENSION DE PERMIS
<20 KM/H	1 point	68€ / 135€	-
<30 KM/H	2 point	135€	-
<40 KM/H	3 point	135€	Jusqu'à 3 ans
<50 KM/H	4 point	135€	Jusqu'à 3 ans
>50KM/H	6 point	Jusqu'à 1 500€	Jusqu'à 3 ans

Catherine MERCKLÉ / Adjointe au Maire

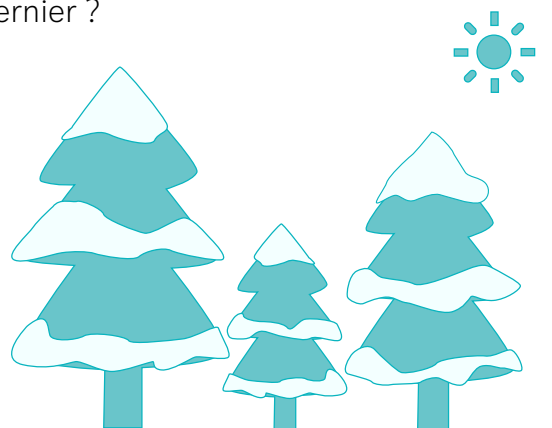
« IL ÉTAIT UNE FOIS ... »

Notre Sapin de Noël, ce conquérant

Les fêtes de Noël sont passées et nos sapins de Noël traditionnels, si vénérés pendant quelques semaines, dépouillés de leurs attraits ont été brûlés ou réduits en compost. Mais soyons confiants, ils renaîtront l'année prochaine au sein des fêtes familiales où ils sont tant appréciés des enfants.

Mais savez-vous que cette tradition, existant dans le Nord-Est de la France et en Allemagne depuis des siècles, ne fut introduite dans les autres régions de notre pays, et plus particulièrement dans le Sud, qu'au milieu du siècle dernier ?

A la déclaration de la deuxième guerre mondiale, début septembre 1939, les populations de Strasbourg et de tous les villages alsaciens et mosellans situés entre la frontière et la ligne Maginot furent évacués, pour des raisons de sécurité et militaires vers les départements du Sud-Ouest, surtout en Dordogne, où ils restèrent jusqu'en mai 1940. Moment douloureux pour des familles qui avaient dû abandonner leurs propriétés, pour arriver en pays inconnu.



Certes, ils furent bien accueillis mais le confort qu'on leur proposait dans des centres ou dans de vieux appartements était loin de ce qu'ils avaient quitté. Pourtant, les réfugiés, malgré tout, tenaient à leurs coutumes. C'est ainsi qu'ils apprirent aux Périgourdiens à manger de la choucroute et du kougelhoppf. Et quand décembre arriva, il y avait une chose à laquelle ils tenaient : c'était de se procurer un sapin, de le garnir simplement et de fêter Noël comme en Lorraine et en Alsace. Or en Périgord, les sapins sont rares, ce sont les chênes qui dominent. Le préfet de la Dordogne, lui-même, sensibilisé par ce problème, envoya une circulaire aux maires dans laquelle il disait : « Ce que je viens vous demander aujourd'hui, c'est de nous donner votre collaboration pour que cette fête du 25 Décembre prochain apporte aux petits enfants alsaciens un peu de joie et de réconfort, et leur fasse oublier ce foyer qui leur était cher et la douce Alsace ».

On fit donc venir, par wagons, en gare de Périgueux, plus de 600 sapins coupés sur les pentes neigeuses des Vosges. On les distribua, on planta même pour la première fois un grand sapin sur la place du théâtre. C'est ainsi que notre sapin de Noël fut adopté en Aquitaine et que l'on goûta à notre beerawecka.

Vers le Sud-Ouest, particulièrement en Provence, l'arrivée du sapin fut retardée du fait de la présence, dans cette région, de la magnifique crèche provençale, avec ses dizaines de santons, représentant chacun une activité du village, et se rendant vers l'étable pour admirer et vénérer l'enfant né, l'enfant roi. Tradition de Noël conforme à l'histoire religieuse. Mais une autre tradition subsistait en Provence, celle du « gros souper » qui suivait la messe de minuit. Au retour, une grande table mise et décorée attendait ceux qui avaient assisté à l'office religieux.

Par tradition, ce jour-là, dans le mas, les employés de la ferme étaient invités à la table du maître. Mais seul le berger, avec la famille, avait l'honneur de prendre place près du propriétaire, car il était le serviteur le plus important du mas. En effet, il venait à ce moment de ramener à la bergerie le troupeau de moutons des montagnes de Provence où il avait passé la moitié de l'année en estive. Richesse du maître, ce troupeau arrivait déjà avec de jeunes agnelets et des brebis pleines.

Autre coutume aussi, au centre de la table, une jatte attirait l'attention des convives dans laquelle on avait fait germer des grains de blé au début de l'Avent et dont les jeunes pousses vertes leur rappelaient que la nature n'était pas morte et qu'elle revivrait au printemps.

Enfin, le gros souper se terminait en apothéose par les treize desserts présentés sur des nappes blanches, nombre identique à ceux qui avaient participé au dernier repas de Jésus. On y découvrait : la fougasse, sorte de brioche préparée avec de l'huile d'olive ; les quatre mendiants, symbole chacun d'un ordre religieux ; les figues, les amandes, les raisins secs et les noix ; les dattes qui évoquaient les Rois Mages, trois variétés de nougats, la pâte de coings, les fruits frais et les agrumes. De quoi régaler les invités.

En Provence, à part la crèche, certaines coutumes disparurent à la fin du dernier siècle et il est vrai que tous les sapins arrivant de Scandinavie et des plantations de l'Est par camion envahirent toutes les régions de France.

Jean-Marie SIMON



Photo de la crémation des sapins du 10 janvier 2026



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

PROCHAINE PARUTION DU BAROTCHÉ : MAI 2026

Limite de dépôt des articles : 10 avril 2026

19 février	Stage aquarelle d'Aquarelle Passion - Maison des Associations (Salle du Rail)
21 février	Bal de Carnaval des Barot'Chou - Salle des Fêtes
7 et 8 mars	Stage découverte Yoga et Qi Qong par Yoga Nature - Maison des Associations
14 mars	Soirée Moules Frites du Club Sportif - Salle des Fêtes
16 avril	Stage aquarelle d'Aquarelle Passion - Maison des Associations (Salle du Rail)
19 avril	Traditions artisanales par le FII d'Ariane - Salle des Fêtes
24 mai	Marche Gourmande du Club Sportif - Salle des Fêtes
29 mai	Don du Sang - Maison des Associations
30 mai	Tournoi de Judo par le Judo Club - Salle des Fêtes
2 juin	Stage aquarelle d'Aquarelle Passion - Maison des Associations (Salle du Rail)
6 et 7 juin	Exposition photographique des Passeurs d'Images - Maison des Associations
18 juin	Stage aquarelle d'Aquarelle Passion - Maison des Associations (Salle du Rail)
20 juin	Kermesse de l'École Maternelle - Salle des Fêtes
20 juin	Fête de la Musique